

**LETTRE AUX COMMUNAUTES**

de

la Mission de France

Février 1956

# Sommaire

## I – PARTIE OFFICIELLE

1 – La Loi Propre de la Mission de France	page 3
a) Lettre de S.E. le Cardinal LIENART	" 3
b) Décret de la S.C. Consistoriale	" 4
c) La Loi Propre de la Mission	" 5
d) Réunion de la Commission Episcopale et des Délégués Régionaux	" 9
2 – Nomination	" 10
3 - Ordinations	" 10
4 - Incardinations	" 11

## II – TRAVAUX ET RECHERCHES

1 – Autour des Sessions d'équipe, P. LAPORTE	" 12
2 – Autour du "Phénomène Humain"	" 18
Réflexions, Père TOINET	" 18
" R.P. BOSIO, S.J.	" 25
" B. BOUDOURESQUE	" 27
3 – Trois communiqués de la Commission de Sociologie	" 28
4 – La Mission et la Catéchèse	" 30

## III – DIVERS

1 – Menus Propos du Père Econome	" 33
2 – Souvenez-vous devant le Seigneur	" 36
3 – <u>Supplément urgent</u> : Fiches à remplir individuellement et par équipes...	

# LA MISSION – PARTIE OFFICIELLE

## LA LOI PROPRE DE LA MISSION DE FRANCE

-----

### A – LETTRE DE S.E. LE CARDINAL LIENART

Mes chers Amis,

Je vous présente aujourd’hui la LOI PROPRE de la MISSION DE FRANCE

Qu’est-ce que c’est ? C’est la règle que nous allons suivre pour faire fonctionner la MISSION, dans le cadre du Statut Canonique que nous avons reçu du SAINT-SIEGE. Nous avons été chargés de l’élaborer nous-mêmes et nous avons pu tenir compte de nos usages et de nos besoins. Le texte que nous avons soumis à l’agrément de la S.C. CONSISTORIALE, vient d’être approuvé par elle et c’est ce texte que nous vous communiquons.

Vous y verrez comment est conçu le gouvernement de la MISSION en vue du travail missionnaire, le rôle précis de la COMMISSION EPISCOPALE et celui des Délégués Régionaux, nos accords avec les Evêques par le moyen des contrats ; bref, tout ce que vous avez intérêt à connaître sur la manière dont nous sommes organisés.

Nous voilà bien dotés d'un bon organisme, ce qui est une condition favorable pour bien travailler. Il doit servir à soutenir et à favoriser le développement de votre activité missionnaire. Je souhaite que notre LOI PROPRE, en définissant mieux le rôle de chacun au service de la Communauté, donne à nos efforts pour révéler au monde païen le CHRIST JESUS et Son ÉGLISE, une plus grande force et une plus large efficacité.

+ Achille Cardinal LIENART

Prélat de la Mission de France

#### A – DECRET DE LA S.C. CONSISTORIALE

La Constitution Apostolique "Omnium Ecclesiarum" du 15 août de l'année mariale 1954, prévoyant la rédaction d'une LOI PROPRE pour la Prélature "Nullius" de la MISSION DE FRANCE ou de PONTIGNY, Son Eminence Révérendissime le Cardinal Achille LIENART, Evêque de LILLE, Prélat ordinaire de la Prélature "Nullius" de la MISSION DE FRANCE, en a soumis récemment le texte à l'approbation du Siège Apostolique.

Vu l'examen fait par les Sacrées Congrégations de la Curie Romaine : Saint-Office, Congrégation Consistoriale, du Concile et des Séminaires et Universités,

après consultation du Cardinal Secrétaire de la Sacrée Congrégation Consistoriale, soussigné,

après avis favorable de son Excellence Mgr. Paul MARELLA, archevêque titulaire de DOCLEE, Nonce Apostolique en France,

NOTRE SAINT PERE LE PAPE PIE XII,

par le présent Décret Consistorial, a daigné ratifier et approuver pour trois ans, à titre d'expérience, ladite Loi Propre de la Prélature "Nullius" de la Mission de France ou de Pontigny, telle qu'elle est contenue dans l'exemplaire ci-joint.

Ce, nonobstant toutes dispositions contraires.

Donné à ROME, au Palais de la Sacrée Congrégation Consistoriale, le 19 Novembre 1955.

+ Fr. A. – J. Cardinal PIAZZA  
Evêque de SABINE et POGGIO-MIRTETO  
Secrétaire

+

L.S.

J. FERRETTO,

Assesseur.

## C - LOI PROPRE DE LA MISSION DE FRANCE

### I - Nature et But

Art. 1 - La MISSION DE FRANCE est une "CONSOCIATIO CLERI SAECULARIS" créée par l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France, érigée et constituée en Prélature Nullius, avec territoire propre et Prélat Ordinaire propre, par Sa Sainteté le Pape PIE XII, en la Constitution Apostolique "Omnium Ecclesiarum" du 15 Août 1954.

Elle dépend de la S.C. CONGREGATION CONSISTORIALE. Selon les différentes matières et compétences, elle s'adressera aux S.S. Congrégations des Séminaires, du Concile et autres Dicastères de la Curie Romaine.

Art. 2 - Elle été placée dès sa fondation sous le patronage de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.

Art. 3 - La MISSION DE FRANCE a pour but de fournir aux Ordinaires qui en manifestent le désir, le clergé supplémentaire dont ils ont besoin pour faire face à des situations missionnaires auxquelles le clergé local ne peut répondre seul.

Art. 4 - Elle a son siège dans le territoire de PONTIGNY (Yonne) tel qu'il est défini dans la Constitution Apostolique "Omnium Ecclesiarum".

Art. 5- En tant que personne morale et en raison de son but propre, la MISSION DE FRANCE a la faculté, selon les normes du Droit Canonique :

- a) de recruter ses membres servatis de jure servandis
- b) d'ouvrir un Séminaire ou Collège Ecclésiastique sur son territoire pour la formation de ses sujets ;
- c) de posséder des biens, meubles au immeubles, nécessaires ou utiles à son activité

### II- Gouvernement

Art. 6 - Le Prélat est nommé et institué par le Pontife Romain, selon le canon 320 par. 1 C.I.C. Il est choisi parmi les Evêques de la Commission Episcopale de la MISSION DE FRANCE, dont les membres sont désignés par l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France.

Art. 7 - Le Prélat préside, de droit, la Commission Episcopale de la Mission de France.

Art. 8 - Sur le territoire propre de la MISSION DE FRANCE, le Prélat, Président de la Commission Episcopale, a une juridiction pleine, c'est-à-dire identique à celle dont, aux termes du Droit Canoniques jouit tout Ordinaire du lieu sur son propre territoire.

Art. 9 - Pour ce qui regarde la vie interne des communautés établies dans les diocèses, le Prélat, Président de la Commission Episcopale, a sur les membres de

la MISSION DE FRANCE le pouvoir qu'un Supérieur Majeur a sur ses propres sujets.

- Art. 10 - Les membres de la Commission Episcopale assistent le Prélat dans le gouvernement de la MISSION. Celui-ci demandera leur opinion :
- a) pour la nomination de son Vicaire Général ;
  - b) pour la nomination du Recteur du Séminaire, de l'Econome Général, des Membres du Conseil de la Mission, des Délégués Régionaux, ainsi que de tous ceux qui seraient appelés à occuper un office important dans la Mission ;
  - c) pour chaque décision particulièrement importante ou délicate, qui touche l'orientation de la Mission ;
  - d) pour l'ouverture ou la fermeture des Maisons.
- Art. 11 - Le Prélat a aussi la charge d'assurer la sauvegarde et la gestion des biens matériels que, possède la MISSION DE FRANCE. Il lui incombe, en particulier de garantir aux prêtres de la Mission de France, âgés ou malades, la retraite ou les soins dont ils auraient besoin, et de prévoir pour cela les organismes nécessaires.
- Art. 12 - Le Prélat nome, avec l'approbation du SAINT SIEGE, un Vicaire Général, qui jouit des pouvoirs propres à cet Office, selon le Droit Canonique, et des autres facultés prévues par la Loi Propre de la Mission de France.
- Art. 13 - Le Vicaire Général réside habituellement sur le territoire de PONTIGNY et s'occupe assidûment du bon gouvernement de la Mission de France, tant dans les limites du territoire que dans toutes les communautés missionnaires et maisons de formation, servatis servandis quoad ordinario locorum.
- Art. 14 - L'autorité du Vicaire Général s'exerce dans l'étendue et les limites définies par le canon 368 du C.I.C.
- Art. 15 - Le Vicaire Général doit rendre compte régulièrement au Prélat de l'état et du fonctionnement de la MISSION DE FRANCE. Il doit également soumettre au Prélat tous projets concernant les orientations ou engagements nouveaux. Le Prélat en délibérera avec la Commission Episcopale afin qu'elle apprécie s'ils sont conformes aux vues de l'Épiscopat.
- Art. 16 - Le Vicaire Général est assisté d'un économe Général pour l'aider "in re Economica".
- Art. 17 - Le Prélat choisit parmi les prêtres de la MISSION DE FRANCE un ou plusieurs Assistants pour aider le Vicaire Général dans sa tâche. Les Assistants sont habilités à visiter, au nom du Prélat, les Communautés Missionnaires.
- Art. 18 - Le Conseil de la Mission est réuni régulièrement par le Prélat. Ce Conseil est composé du Vicaire Général, du Recteur du Séminaire, de l'Econome Général et des Assistants.

Art. 19 - Dans chacune des régions qui groupe plusieurs Communautés de la MISSION DE FRANCE, le Prélat, après consultation des Ordinaires des lieux et des intéressés, choisit un des prêtres de la Région pour remplir l'office de Délégué Régional. Le rôle du Délégué Régional consiste :

- a) à assurer la liaison et l'unité entre les diverses communautés de la Région ;
- b) à promouvoir l'effort missionnaire confié à ces Communautés par le Prélat et l'Ordinaire du lieu ;
- c) à représenter le Prélat et la Mission auprès des Evêques sur les diocèses desquels sont établies les Communautés.

Le Prélat réunit régulièrement les Délégués Régionaux afin de recueillir leurs avis.

Art. 20 - Une Assemblée Générale se tient périodiquement, au moins tous les trois ans. L'Assemblée Générale est convoquée par le Prélat. Sous sa présidence, elle étudie les questions majeures intéressant la vie et l'activité de la Mission.

### III- Membres

Art. 21 - Au moment de leur tonsure, les candidats sont incardinés à la Prélature Nullius de la MISSION DE FRANCE nonobstant le canon 956 C.I.C. Dès lors, c'est le Prélat, Président de la Commission Episcopale, qui les appelle aux saints ordres, qui leur donne au besoin les lettres dimissoriales et qui doit les considérer coram Domino comme ses propres sujets.

Art. 22 - Si un clerc demande à quitter son diocèse pour entrer à la MISSION DE FRANCE, il le fera selon les normes du Droit (canons 112-117 C.I.C.).

Art. 23 - Au sous-diaconat, le clerc de la MISSION DE FRANCE est ordonné "ad titulum Missionis Galliae" par lequel le Prélat s'engage à pourvoir à l'entretien de l'ordinand et à lui procurer en son temps un ministère adapté.

Art. 24 - Les prêtres qui désireraient entrer à la MISSION DE FRANCE devront obtenir l'autorisation de leur Evêque. Avant d'être excardinés de leur diocèse et incardinés à la MISSION DE FRANCE, ils feront, soit dans une communauté, soit dans une maison de formation, un stage de probation qui sera un minimum d'un an.

Art. 25 - En raison des caractéristiques particulières de leur vocation, les prêtres de la MISSION DE FRANCE seront groupés en équipes et affectés à des tâches missionnaires dans des secteurs ou des milieux particulièrement déchristianisés.

Art. 26 - Dans l'exercice de leur ministère, qu'il soit paroissial ou non, les prêtres de la MISSION DE FRANCE sont placés sous la juridiction de l'Ordinaire du lieu où est établie leur communauté, et ne jouissent d'aucune exemption personnelle.

Art. 27 - Le Prélat conserve la responsabilité de la formation spirituelle et doctrinale de ses sujets. Il y pourvoira spécialement par l'organisation de sessions ou de retraites particulières. Il veillera également à faire passer aux jeunes prêtres les examens prévus.

Art. 28 - Si un clerc demande à quitter la MISSION DE FRANCE, on procédera à l'excardination et à l'incarnation dans un diocèse selon les normes du Droit (canons 112 et 116 C.I.C.).

#### IV - Les Communautés Missionnaires

Art. 29 - En dehors du territoire de la Prélature, les maisons de la MISSION DE FRANCE ne jouissent d'aucune exemption locale.

Art. 30 - La MISSION DE FRANCE ne peut établir une de ses Communautés sans l'autorisation de l'Ordinaire du lieu.

Art. 31 - C'est par des contrats écrits, stipulés cas par cas, que les Ordinaires conviendront avec le Prélat de l'établissement d'une ou de plusieurs communautés de la MISSION DE FRANCE sur leur territoire.

Art. 32 - Ces contrats stipuleront en particulier les dispositions financières par lesquelles les Ordinaires qui seront partie prenante, participeront aux charges générales de la mission DE FRANCE.

Art. 33 - Tout prêtre de la MISSION DE FRANCE, pour pouvoir être envoyé par le Prélat de la MISSION dans un diocèse, ou pour être transféré d'un diocèse à un autre, que ce soit pour toujours ou pour une période renouvelable, a besoin, selon le Droit, du consentement de l'Evêque du diocèse où il va.

Art. 34 - Tout prêtre de la MISSION DE FRANCE peut être écarté de la fonction propre dont il est chargé dans un diocèse, conformément au canon 434 § 5 C.I.C.

Art. 35 - Les prêtres de la MISSION DE FRANCE qui seront nommés à des cures, le seront à titre de vicaires-économés et seront, de ce fait, amovibles ad nutum.

Art. 36 - Dès lors que les prêtres de la MISSION DE FRANCE mènent la vie de communauté dans un centre où ils sont chargés de plusieurs paroisses, ils satisfont ipso facto à l'obligation de la résidence.

Art. 37 - En cas de difficultés entre le Prélat et un Ordinaire, le différend sera porté devant la Sacrée Congrégation Consistoriale.

ACHILLE, Cardinal LIENART  
Evêque de LILLE  
et Prélat de la Mission de France

N.B. Ce texte français est le texte authentique de la LOI PROPRIÉTAIRE. Seul le Décret Consistorial qui l'accompagne est rédigé en latin.

## D - REUNION DE LA COMMISSION EPISCOPALE

### ET DES DELEGUES REGIONAUX

A peine la LOI PROPRE de la MISSION était-elle parue que cinq Evêques de la COMMISSION EPISCOPALE se réunissaient avec les Délégués Régionaux à PONTIGNY sous la présidence du Prêlat, les 16 et 17 Janvier.

Etaient présents, avec Son Eminence le Cardinal LIENART : L.E. Monseigneur LAMY, Archevêque de SENS ; Monseigneur LECLERC, Auxiliaire de PARIS ; Monseigneur PARENTY, Auxiliaire d'ARRAS ; Monseigneur MARTY, de SAINT-FLOUR.

Tous les Délégués Régionaux étaient présents, y compris le Père SCOTTO, qui était venu d'Afrique du Nord, malgré les circonstances et qui fit un long exposé des répercussions de la situation en Algérie sur le plan religieux.

Trois Evêques de la Commission s'étaient excusés, retenus à ces dates dans leurs diocèses.

Les Délégués Régionaux rendront compte aux équipes des travaux de ces deux jours, particulièrement au moment des Sessions Régionales.

Rappelons ici simplement deux questions importantes qui furent étudiées en application de la LOI PROPRE

- Tout d'abord les diverses fonctions de la COMMISSION EPISCOPALE et les liaisons nécessaires avec les organismes de la MISSION ;
- Ensuite, le rôle des Délégués Régionaux.

Comme l'Assemblée Générale de Septembre sera amenée à proposer au Prêlat de nouveaux Délégués, en attendant cette date, la COMMISSION EPISCOPALE a décidé de confirmer les Délégués actuels dans leurs fonctions jusqu'à cette date. Les divers Ordinaires des lieux qui ont des communautés de la MISSION sur leur territoire sont consultés immédiatement, conformément à la LOI PROPRE.

Ces quelques lignes ne retiennent que l'aspect juridique du travail de ces journées. Elles furent réconfortantes pour tous et nous permirent d'approfondir les grandes tâches missionnaires qui nous sont confiées par le SAINT SIEGE et l'EPISCOPAT FRANÇAIS.

Jean VINATIER.

## NOMINATION

-----

Avec l'accord de Son Eminence le cardinal LIENART, Prêlat de la MISSION DE FRANCE, Son Excellence Monseigneur PINIER, Evêque de CONSTANTINE et d'HIPPONE, a nommé le Père Claude RENAUD vicaire-économiste d'OUENZA.

Cette nomination fait suite à la nomination comme Aumônier diocésain de l'A.C. Générale des hommes, de l'Abbé Gabriel MOREAU qui fut curé de SOUK-AHRAS et d'UENZA. La MISSION est heureuse d'assurer l'Abbé G, MOREAU de sa prière fidèle et reconnaissante.

## ORDINATIONS

Le Dimanche 18 Décembre 1955, Son Excellence Monseigneur ANCEL, Evêque Auxiliaire de LYON, a ordonné dans l'Eglise de PONTIGNY :

1	<u>Tonsuré</u> :	Jacques RETEL		
7	<u>Portiers-</u>	Alain AUBRIOT	Michel COUTHIER	Maurice MARSTEAU
	<u>Lecteurs</u> :	Hubert NANPON	Bernard PROVOST	Jean ROBERT
		Yves SAUVAGET		
13	<u>Exorcistes</u>	André ARIBIT	Michel BUSSIERE	Jean-Louis CARRIERE
	<u>Acolytes</u>	Francis CORENWINDER	Jean GARNIER	André GIROUX
		Paco HUYDEBRO	Jean-Pierre MANGON	Jean MERLET
		Jean MICAL	Jean MOINEAU	Pierre POCHAT
		Claude STORM		
6	<u>Sous-Diacres</u>	Louis-Marie BERLAND	Georges DURAND	Jean LANDRY
		Pierre MATHON	Roger PHILIPPE	Alain SERGEANT

Le Dimanche 15 Janvier 1956, Son Eminence le Cardinal LIENART, Prêlat de la MISSION DE France, a ordonné dans l'Eglise de PONTIGNY :

- |    |                   |                      |                     |                     |
|----|-------------------|----------------------|---------------------|---------------------|
| 2  | <u>Tonsurés</u> : | Alain CAROF          | Jean-Marie VERMELIN |                     |
| 3  | <u>Portiers-</u>  | Guy DELIEGE          | Georges HEUDE       | Jacques SALLES      |
|    | <u>Lecteurs</u> : |                      |                     |                     |
| 2  | <u>Exorcistes</u> | Henri GALON          | Maurice MARSCEAU    |                     |
|    | <u>Acolytes</u> : |                      |                     |                     |
| 14 | <u>Sous-</u>      | André ARIBIT         | Michel BUSSIERE     | Francis CORENWINDER |
|    | <u>Diacres</u> :  | Jean GARNIER         | André GIROUX        | Jean LANLY          |
|    |                   | Jean-Pierre MANGON   | Jean MERLET         | Jean MICAL          |
|    |                   | Jean MOINEAU         | Louis PEIGNON       | Pierre POCHAT       |
|    |                   | Jean-Marie POUYMIROO | Claude STORM        |                     |
| 4  | <u>Diacres</u> :  | Louis-Marie BERLAND  | Georges DURAND      | Jean LANDRY         |
|    |                   | Pierre MATHON        |                     |                     |

#### INCARDINATIONS

-----

Ont été incardinés en la Prélature de PONTIGNY

Roger HEAUME  
Henri ESCUDIE  
Henri HENDRIKS

André BOUSQUIE  
Roland GARRIGUES  
Pierre MAMET

Norbert CRAMATTE  
Joseph d'HALLUIN  
Robert MINVIELLE

## Travaux et recherches

### PARTIR DU REEL

-----

Un certain nombre d'équipes, au cours de leur session annuelle, ont tenté un tour d'horizon en partant des données concrètes de la vie missionnaire de manière à pouvoir les reprendre point par point au cours de l'année°

Par exemple à VILLIERS-SAINT-GEORGES :

#### 1°- Animation des chrétiens en général

##### a) Liturgie des enterrements :

Nous demander si, au lieu de parler "Résurrection" dans l'avenir, il ne vaudrait pas mieux axer autour de la Vie éternelle, déjà actuelle à ressusciter dans nos vies.

Essayer de renouveler notre liturgie d'enterrements d'après-midi autour des points suivants : Accueil - Présentation du Message - Prière.

Voir pour cela, le C.P.L., l'effort tenté cette année-ci par SAINT-ANDRE DE L'EURE.

Se souvenir que seuls sont obligatoires l'après-midi : le Subvenite, le Libera, le Non intres.

Voir si, en gardant le même plan de cérémonies, il ne serait pas possible de varier le choix des lectures et prières suivant le degré de Foi des gens.

b) Sacrement du Baptême :

Avant la cérémonie : Tenter un effort, soit à propos des renseignements demandés pour faire l'acte de baptême, soit à propos du choix des parrains et marraines, pour situer les parents dans une perspective de Foi afin que leur participation à la cérémonie ne soit pas mensonge ou ignorance totale.

Mettre en commun dans 6 mois ce qu'on aura pu dire ou faire à ce sujet.

Essayer de rédiger une feuille pour les renseignements pratiques et un peu d'enseignement. Mais peut-être chercher d'abord ce qui existe déjà comme dépliant de ce genre.

c) Sacrement de Mariage :

Question à reprendre ultérieurement en équipe.

d) Stations communautaires :

Il paraîtrait souhaitable, pour bien des raisons, que les tout petits groupes de chrétiens puissent se retrouver ensemble sur tout le secteur :

- en une circonstance concrète : ordination d'un séminariste de la Mission connu dans le secteur, veillée pascale...
- pour une liturgie plus soignée et plus vivante.

A réfléchir : En vue de cela, chacun fera sur son secteur, une petite statistique par paroisse du nombre de chrétiens adultes pratiquants, réguliers, occasionnels (4 fois l'an en dehors des fêtes), en situant à part :

- les hommes ;
- les femmes ;
- ceux qui seraient ouverts à une responsabilité humaine ou chrétienne ;
- le monde ouvrier ;
- les foyers complets.

2°- Animation de quelques groupes particuliers

a) Adolescents (tes) :

Nous n'avons à peu près rien fait jusqu'alors. Il semble, d'après les petits essais tentés ici ou là qu'on pourrait, cette année, essayer :

- un camp (3 jours pleins) d'adolescents à PÂQUES
- un camp (3 jours pleins) d'adolescentes à PÂQUES ;
- de retrouver les "étudiants" et "étudiantes" saisonnièrement deux heures un dimanche après-midi, aux vacances de TOUSSAINT, NOEL, MARDI-GRAS, PAQUES, Grandes vacances.

Pour tout cela se faire aider par des aînés, jeunes gens et jeunes filles du secteur.

- Réfléchir pour voir si d'autres choses peuvent être tentées.

b) Jeunes filles :

Une réunion aura lieu en Octobre autour de quelques jeunes filles pour étudier comment repartir cette année-ci.

c) Jeunes gens :

Au secteur de CHAMPCENEST seulement, il y a un groupe de jeunes chrétiens. Poursuivre leur animation. Les ouvrir sur le secteur. Les mettre en liaison avec l'A.C. du diocèse.

Ailleurs, on ne peut pas parler directement d'animation chrétienne, mais plutôt de présence au sein de groupes existants. Ce serait déjà un progrès si ces différents groupes pouvaient occasionnellement mieux se connaître et s'épauler.

Voir : ballade à PARIS en car cet hiver pour théâtre - Théâtres locaux, sports.

d) Ouvriers agricoles :

Il y a dans le secteur quelques authentiques ouvriers ouverts à une expression chrétienne commune qui auraient besoin, d'être consolidés dans leur foi et d'avoir une formation ouvrière grâce à laquelle ils pourraient aider les autres.

L'effort le plus difficile à réaliser est le deuxième car ils ne croient pas qu'il soit possible d'avoir une action commune pour une amélioration ouvrière dans le coin, en dehors de quelques relations amicales. Réflexion faite en équipe sur cette question, on va tenter de former leur conscience ouvrière en les amenant en équipe à chercher à s'informer toute cette année-ci de leurs droits réels dans tous les cas litigieux qui se présenteront et à en informer exactement leurs camarades.

e) Exploitants :

L'essai de l'an dernier a fait sentir les difficultés qu'ont les exploitants, même chrétiens, de s'admettre les uns les autres et d'échanger sur les problèmes de leur vie.

Il faut néanmoins reprendre cet effort mais en partant de petits regroupements sur une base d'affinité à l'intérieur de secteurs plus petite autour de lares déjà engagés dans cette perspectives, quitte à reprendre quand même par la suite, des réunions plus larges de temps en temps. (Reprise sur ce plan en Octobre de 20 h. à 22 h.-30 l'hiver).

f) Filles missionnaires :

Il y a, sur le secteur, plusieurs filles ayant une vocation missionnaire propre et des engagements précis et différents.

- les unes : engagement radical dans le monde païen et ouvrier ;
- celle-ci : engagement au service du pays en collaboration avec le Sacerdoce ;
- une autre : engagement sur un plan de monitrice d'enseignement ménager ;
- une autre, enfin : engagement sur le plan paroissial au service des familles du pays.

Toutes sont sur le même secteur. Il paraît utile qu'elles puissent se retrouver :

- de temps à autre entre filles au sein d'une équipe ;
- pour le soutien de leur vocation propre avec mise en commun de leur vie ;
- pour une prise en charge de tout le secteur en collaboration avec l'équipe sacerdotale.

Chacune de ces recherches est alors confiée à un membre de l'équipe qui doit en être le principal responsable.

-----

Pour aider à cette réflexion à partir du concret ou du réel, l'équipe de VITRY a décidé qu'un membre de l'équipe serait chargé de noter le maximum de faits qui peuvent illustrer les données missionnaires du secteur. "Tous les faits concrets de la vie quotidienne (contacts avec les gens - blocages - témoignages, etc...) qui rassemblés peuvent être éclairants pour eux et pour la hiérarchie".

Ceci nécessite un triple effort de notre part :

1°- Découvrir comment être présent aux réalités de la vie au milieu des gens et au cœur de notre secteur.

L'équipe de SERRES S/ARGENT en se posant le problème missionnaire du secteur examine trois faits :

- l'avenir humain du pays,
- Notre action,
- les possibilités d'avenir.

2°- Savoir, regarder et écouter sans esprit préconçu, dans la foi, c'est-à-dire avec le Seigneur et dans sa Lumière, pour découvrir l'Esprit qui agit ou qui ne peut plus agir.

3°- Savoir ensemble en tirer les conséquences et découvrir les exigences pour notre vie d'équipe, pour l'ensemble des chrétiens du secteur et pour le travail d'évangélisation. C'est une réflexion religieuse qui en partant de la vie doit nous faire poser les problèmes missionnaires.

Dans ce sens, l'Équipe de SAINT-AUSONE a réfléchi un peu sur les diverses mentalités de lares qu'ils ont rencontrées et qui sont autant d'exigences :

J.R....., a passé son enfance dans la région havraise. Père vieux militant syndicaliste, anticléricalisme assez profond communiqué à son fils. Arrivé dans la région charentaise, ANGOULEME, vers 20 ans (1943)... entre dans le maquis... F.T.P., très en liaison avec les dirigeants de gauche du mouvement... Rentre chez LEROY (800 ouvriers). Par fidélité à son père, à sa propre conscience ouvrière, devient cheville ouvrière du syndicat C.G.T. qu'il organise et anime. Sa valeur humaine, les griefs contre la direction lui font faire un démarrage rapide (200 inscrits).

Epouse une ancienne jociste (originaire de RUFFEC, mais chrétienne à la charentaise).

Il découvre un jour une liaison entre sa pensée et celle du journal paroissial (à propos, je crois, de l'unité syndicale).

Il veut alors voir non les "curés" mais les rédacteurs du journal. Nombreux contacts... Un évènement l'émeut ; baptême d'urgence de sa petite fille, Marie N. qui est sauvée° Il réclame le baptême. Croit en Dieu, croit au Christ, à l'Eglise continuant le Christ. Mais à partir de là plus de progression. Autour de lui, pas de communauté chrétienne militante... Semble qu'il aurait adopté la religiosité de sa femme. A cessé son syndicalisme militant ; mais je ne crois pas qu'il y ait là aucun rapport avec son baptême... mais la condition très spéciale de son usine (haut salaire, haute productivité), mais un refus total de la direction de syndicalisme et apathie quasi générale de la masse...

Lorsque R. a organisé une grève, il y a 3 ans pour s'opposer à des renvois, il n'a groupé autour de lui que 16 gars (sur 800) et quand il y a eu des grèves de solidarité, il s'est trouvé le seul de l'usine à le faire...

Mais espère encore au syndicalisme, qui est essentiellement pour lui la C.G.T. Il n'a renié aucune de ses opinions ouvrières. Mais il a voulu que son baptême reste secret. Il n'en a pas parlé à sa mère ni à ses camarades.

Un jour, il a refusé d'entrer en contact avec l'équipe d'A.C.O. Trop de C.F.T.C. ou de qu'il pense être déjà des bourgeois.

- R.L...., 24 ans. Son grand-père, beau type du socialiste marxiste d'avant-guerre... droiture, probité ; a sacrifié sa vie au combat ouvrier. Toute la famille est marquée... On a été baptisé mais parce que ça se faisait

La famille ayant monté au point de vue social, lui n'a rien de l'ouvrier militant de carrière..., mais a dans la peau toute une conception de vie où l'Eglise n'a pas sa place.

Dans une infirmerie militaire, découvre Pascal... "Les Deux infinis"... etc... Arrive à se poser le problème religieux... Rencontre un P.O., Jo Lafontaine... "Il y avait comme une auréole autour de ce gars-là". C'est-à-dire qu'il perçoit une réalité évangélique vivante.

A lu l'Evangile ; en perçoit les exigences fondamentales : "pour moi, si je devenais vraiment chrétien, j'aimerais à devenir prêtre".

Mais tout l'aspect extérieur de l'Eglise le heurte violemment : "Alors pour quelques grenouilles de bénitier, vous fermez la porte à une foule de garçons comme moi"

Est revenu très choqué d'un voyage à LOURDES... "Les indulgences de Scala Sancta... qu'est-ce qu'on attend pour supprimer tout cela". La lecture des "clefs de St-Pierre" ne fait que le confirmer dans cette opinion... "Si un jour je deviens chrétien, c'est plus vers un gars comme Jo que j'irai" (Il connaît sa situation exacte actuelle).

Pour le moment collabore avec nous quand il s'agit d'Aide aux Sans-Logis et d'aider humainement des garçons...

- D. ...., marié, père de plusieurs enfants, ouvrier. Lui, réclame le baptême à Bernard. Bernard se refuse à le lui donner comme ça... car il sent qu'on n'a pas le droit de faire des chrétiens purement nominaux. Ne comprend pas au départ...

Est prêt à accepter une catéchèse, mais laquelle ? Dans quelle communauté va-t-on le faire entrer pour qu'il approfondisse sa Foi ?

- M.J. ...., est secrétaire d'usine..., a vécu en dehors de l'Eglise, drames familiaux... Réclame le baptême, qui est pris en charge par la paroisse. Son baptême a été pour elle une profession, rendue visible même pour des gens non informés dans son usine. Mais il y a désaccord senti, entre les exigences de sa Foi perçues durant sa préparation au Baptême et ce que lui révèle en fait, la communauté chrétienne actuelle.

De tout ceci, on pourrait conclure :

- On s'aperçoit de l'absence d'une réelle communauté ouvrière...
- Le contact avec le prêtre ne suffit pas assez ...
- La nécessité de faire rencontrer des hommes en recherche...

On pourrait aussi noter ce qui fait le climat du secteur :

Il semble exister une sorte de protestantisme inconscient, qui ferait la physionomie propre du charentais...

On a une croyance qu'on ne peut pas taxer d'une façon simpliste de "traditionalisme" sans fondement réel.

Mais on est persuadé que l'Église ne demande réellement pas tant de choses.

D'autre part, la situation économique marque profondément tout le comportement du secteur ; les gens sont handicapés soit par le logement, le salaire trop bas ou le travail abrutissant. Un des facteurs se retrouve toujours.

Beaucoup sentent enfin que pour ce travail :

"Nous avons besoin et grand désir de silence, non pour nous replier sur nous-mêmes, mais pour prendre un peu de recul et pouvoir jeter un regard de foi sur les évènements, sur nos vies, essayer de nous mettre aux écoutes de Dieu, constamment en travail dans le monde et dans l'Eglise. Tout est appel de Dieu."

François LAPORTE

## AUTOUR du "PHENOMENE HUMAIN"

---

Le livre du Père TEILHARD de CHARDIN suscite des débats de toutes sortes. Etant donné son audience en bien des milieux, étant donné la valeur scientifique mondiale de son auteur, il ne saurait être question d'en parler à la-légère : il faut des hommes compétents.

Nous donnons ici d'abord le texte d'une étude du Père TOINET, professeur de Philosophie au Séminaire, qui analyse l'ouvrage et souligne "la confusion de méthodes".

Vient ensuite des extraits d'un article du Père BOSCO S.J., paru dans "La Cattolica", le 17 décembre dernier (cf., D.C, n° 1217 du 22 Janvier 1956), Nous avons ajouté les sous-titres pour indiquer les principaux points abordés dans l'article : l'auteur relève surtout "certaines idées fondamentales" dangereuses au regard de la foi catholique. Le Père BOSCO en terminant, regrette que l'on ne s'en soit pas tenu à rappeler ses travaux scientifiques (du Père TEILHARD) dans lesquels il a été véritablement grand.

Pour terminer, un court extrait d'un article de G. AMBROSINO dans "Le Monde" du 13 Décembre 1955 et une note du Père Bernard BOUDOURESQUE.

### REFLEXIONS sur "LE PHENOMENE HUMAIN" du P. TEILHARD DE CHARDIN

Sous le patronage d'un comité scientifique réunissant quelques-uns des plus grands spécialistes actuels des questions de physico-chimie et de paléontologie, a été publié récemment le premier volume des œuvres du P. TEILHARD DE CHARDIN : "LE PHENOMENE HUMAIN". Cette première publication a et aura un large écho dans le monde scientifique qui, d'une manière générale, appréciait la compétence du savant. Elle ranimera sans doute également le "problème Teilhard de Chardin" chez les philosophes et théologiens catholiques. Il est impossible d'envisager, dans le cadre de cette note, un examen d'ensemble de la question. Voici pourtant quelques remarques sur l'auteur, l'ouvrage, et les problèmes qui y sont impliqués.

#### 1°- PRETRE et HOMME DE SCIENCE au XXème siècle

##### UNE VOCATION

La gravité avec laquelle Pierre TEILHARD DE CHARDIN a considéré sa vocation de prêtre et sa vocation de savant ; la ferveur persévérante avec laquelle il s'est efforcé d'accorder au plus profond de son être ces deux vocations, ce sont là des faits qu'on ne saurait mettre en doute. Fils de l'Eglise, attaché à elle de toute son âme, il se voulait en même temps "consacré" à la Terre (avec une majuscule), qu'il a aimée avec une multiple passion de géologue, de poète, de fils de la "terre charnelle" et de fils de Dieu. Pour ces deux fidélités, il



UNE "VISION du  
MONDE"

a voulu plus que la coexistence : l'embrassement, A travers sa recherche et ses publications, ce prêtre désirait "Le faire apparaître plus grand - comme Il doit être". Et il voulait, du même coup, donner droit de cité, dans la vision du monde des croyants et des autres, à ses grandes perspectives sur l'évolution cosmique. Non pas sans doute "fonder" la foi sur une certaine conception scientifique de l'univers : ç'eut été une hérésie. Mais il était convaincu que l'homme moderne ne trouverait la paix pour son esprit qu'une fois parvenu à saisir les harmonies foncières entre le Mystère du Christ et une représentation du monde imposée par l'acquis des sciences de la nature en ce XXème siècle. Représentation d'un monde en état de "Genèse", Que l'on pousse jusqu'au bout, au lieu de la fuir, la réflexion sur le phénomène de l'évolution : on ne perdra pas le Dieu du cosmos fixe des Anciens. On le récupérera au contraire, plus grand, au sommet d'un univers incommensurable à l'ancien, parce qu'impliquant la dimension temps.

2°- "LE PHENOMENE HUMAIN"

Telle est donc l'intention du prêtre-géologue. Intention qui est, pour lui, la réponse à ce qui lui apparaît comme sa vocation personnelle.

"Le phénomène humain" présente l'avantage d'offrir, dense et continue, une synthèse des thèmes essentiels de la pensée du Père TEILHARD. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle on est en difficulté lorsqu'on entreprend de schématiser en quelques phrases un développement qui évoque, dans sa complexité, le mouvement même de l'évolution cosmique, Essayons quand même...

CONTRE-COUP  
D'UNE  
DECOUVERTE DE  
L'EVOLUTION

Il y a une angoisse particulière de l'homme moderne à mesure que les sciences dilatent pour lui les abîmes des espaces stellaires, ou reconstituent, à des centaines de millions d'années derrière lui, les essais et enchainements de la vie sur notre planète, perdue elle-même dans ces abîmes de l'espace. Angoisse devant l'énormité impensable de l'Espace-Temps. Elle ne peut être résorbée que par la découverte d'un "sens" de l'univers et d'un sens de la vie. Non seulement l'angoisse sera exorcisée, mais elle laissera place à une joie véhémement si cette découverte du sens de l'univers-vie vient éclairer le sens du phénomène humain, lequel à son tour, éclairera le sens de l'évolution universelle, Mieux, l'Humanité, en procédant à l'examen du sens de l'univers cosmique, prendra conscience de ceci : finalement, il lui appartient à elle de faire aboutir le sens de la vie qui converge vers elle, des profondeurs de l'espace et du temps.

PREPARATIONS  
DE L'ESPRIT

Comment donc déterminer ce sens ? L'apparition de la vie suppose une "pré-vie" s'étendant elle-même sur des centaines de millions d'années, voire quelques milliards, Histoire des continents sidéraux, apparition d'une planète perdue au sein de ces mondes, mais présentant la caractéristique unique d'offrir à l'apparition de la vie des possibilités. Car la vie est une réussite infiniment improbable, vue du côté de la matière. Et pourtant, il apparaît que le monde de l'énergie stellaire n'a pas eu d'autre sens que d'engendrer, contre toutes les lois de l'entropie, cette réalité d'une complexité énorme, au

regard sur l'atome qu'est une molécule vivante. Le quantum d'énergie mesurable de l'univers ne constitue en fait que le "dehors" des choses. Il y a aussi un "dedans" qui est conscience en marche ascendante. Il se constitue, en effet, au long de la durée, sous la forme de "grains de matière" complexes. Et le sens de l'évolution, dès la pré-vie est défini par ce que TEILHARD appelle le "paramètre de complexité-conscience". Il ne craint pas de parler d'un "psychisme" en monté dès les premiers arrangements complexes de la matière minérale. Puis apparaîtront les molécules lourdes, puis la cellule vivante, selon un vaste mouvement de "dérive cosmique de la matière vers des états d'arrangement de plus en plus centro-complicqués" La "lithosphère" s'est ainsi développée d'une "biosphère", en laquelle se poursuit le même mouvement évolutif, par construction d'organismes à la fois plus complexes et plus unifiés, et de ce fait, plus lourds d'énergie psychique. C'est l'aventure de l'évolution des formes vivantes dans une direction qui, biologiquement parlant, était absolument improbable : celle du "plus grand cerveau" au service du psychisme le plus autonome.

LA "SPHERE DE  
LA CONSCIENCE

Comme il avait marqué en discontinu l'apparition de la vie, TEILHARD marque - avec lyrisme - le saut de l'apparition de la conscience-esprit, lors du phénomène d'hominisation. Et il suit, toujours armé des mêmes critères de "complexité-conscience", le mouvement d'expansion du phénomène humain, enveloppant la "lithosphère" et la "biosphère" d'une "noosphère". Au cours des millénaires, celle-ci va se constituer sur toute la face de la planète en "une masse presque solide de substance hominisée". Désormais, le sort de l'évolution de la vie est lié au devenir de l'esprit, à la "noogénèse".

SON  
EVOLUTION

Qu'est-ce qui s'enfante donc au sein de cette couche de l'esprit ? Par le même processus d'unification et de différenciation des centres psychiques, le phénomène humain social monte, lui aussi, vers quelque sommet de l'évolution. Le phénomène social est envisagé comme une "culmination et non une atténuation du phénomène biologique". Se demander si ce phénomène ultra-biologique a, lui aussi, un sens, c'est poser équivalement le problème de l'action humaine. TEILHARD se refuse à accepter, au niveau de la "nappe humaine", une capitulation - biologiquement invraisemblable - du mouvement évolutif. "En vérité, le monde est une trop grande affaire. Il a, depuis les origines, pour nous enfanter, miraculeusement joué avec trop d'improbables pour que nous risquions quoi que ce soit à nous engager plus loin, jusqu'au bout, à sa suite. S'il a entrepris l'œuvre, c'est qu'il peut l'achever, suivant la même méthode et la même infailibilité qu'il l'a commencée". La "substance hominisée", en se centrant de plus en plus sous forme de "grains d'esprit", de "particules réfléchies" qui s'unissent activement sous la pression interne de "l'amour-énergie", produit donc une unité de l'Homme, au-delà de la pluralité des personnes. Pourtant, cette Unité hyper-personnelle n'est aucunement destructrice de l'autonomie des personnes. Au contraire, elle va l'approfondir.

LE "PREMIER

Ce qui implique que toute cette ascension de la conscience vers le personnel et l'hyper-personnel soit produite par l'action d'un Foyer d'Unité transcendant (point Oméga de l'évolution), qui est à la fois le

terme de l'évolution cosmique et le Moteur Premier qui la suscite. Seul postulat susceptible d'empêcher l'évolution de sombrer dans le néant. Ainsi, le "Point Oméga", qui lance l'évolution, l'achève et la transcende, reprend, dans la phénoménologie de TEILHARD DE CHARDIN, le rôle et les attributions (certaines, du moins) du Dieu de la métaphysique aristotélicienne. Ajoutons que, rencontrant le fait Chrétien, avec la doctrine du Corps Mystique du Christ et celle de la Parousie finale, le Père TEILHARD reconnaît en Jésus-Seigneur, qui était, qui est et qui vient, celui qui tient "hic et nunc, en position et en fonction, dans son Univers, la place du Point Oméga".

### 3°- QUE PENSER ?

Il est regrettable de ramasser, dans un résumé trop sec et sans nuances une pensée évidemment plus complexe, et combien dense de poésie et d'émotion ! Mais il s'agissait seulement de donner une idée du mouvement d'ensemble de cette pensée et du vocabulaire scientifique qu'elle utilise.

Or cette pensée et ce vocabulaire n'ont pas manqué d'être contestés, et depuis longtemps. Est-il possible, à partir du "Phénomène humain", de réexaminer brièvement la question ?

L'INTENTION  
SCIENTIFIQUE  
DU PERE  
TEILHARD

1) Comprendre un ouvrage tel que "Le phénomène humain", cela suppose d'abord que l'on précise à quel "genre scientifique" il appartient, de la même manière qu'en exégèse biblique on éclaire la question du sens littéral d'un livre en précisant de quel "genre littéraire" il relève.

Le Père TEILHARD a dit de lui-même : "Je ne suis ni un philosophe, ni un théologien, mais un étudiant du phénomène, un physicien au vieux sens grec". Et dans l'Avertissement de notre ouvrage, l'objet de son étude est ainsi défini : "Rien que le Phénomène, mais tout le phénomène". Aucune reconnaissance ne sera entreprise dans l'au-delà du phénomène. Il y a donc un choix de départ et un choix de perspective ; un choix de méthode aussi. Ce choix et ce point de vue méthodique seront-ils maintenus, en fait dans l'ouvrage ? Et même, peuvent-ils réellement l'être ?

PEUT-ELLE

"Un physicien au vieux sens grec..." L'antiquité grecque connaît effectivement deux types de "physiciens". Le "physicien pré-socratique", qui se donne pour tâche de lire la signification du "phénomène total", mais qui n'a pas encore explicitement discerné en arrière-plan du phénomène, un "dedans métaphysique" opposé au "dehors" du phénomène. Et qui, de ce fait, mélange les deux domaines qu'il n'a pas encore différenciés. Et puis, il y a le physicien post socratique, du type ARISTOTE, par exemple. Celui-ci sait qu'il y a un domaine métaphysique. Quand il s'en tient à l'étude de la "physique", il le fait soit en s'attachant seulement à un fragment du cosmos (par exemple, l'étude de telle espèce animale), soit en considérant le phénomène total de la nature, pour en découvrir le sens. Dans ce deuxième cas, il construit, en fait, une cosmologie, ou ordre métaphysique du cosmos. Il sait parfaitement que l'édification d'une cosmologie met en jeu des principes métaphysiques qu'il se réserve de justifier et de coordonner dans ses études ulté-

rieures de métaphysique. Les deux domaines sont donc distincts, différenciés, alors qu'ils ne l'étaient pratiquement pas à l'âge antérieur, celui des pré socratiques. Mais en même temps, ces domaines sont clairement et irrémédiablement impliqués l'un dans l'autre. Par conséquent, le "physicien au sens grec", lorsqu'il étudie le phénomène comme un tout (et non pas seulement dans un aspect particulier) ou bien mélange des plans qu'il n'a pas discernés, ou bien, s'il les a discernés, les reconnaît inévitablement impliqués l'un dans l'autre. Mais à ce moment, il fait une cosmologie, c'est-à-dire une métaphysique du cosmos. Une étude de phénomène total du cosmos ne saurait donc être conçue comme se déroulant seulement au plan phénoménal.

EXIGENCES  
D'UNE  
RIGOREUSE  
METHODE  
SCIENTIFIQUE

Cette dernière affirmation, il est vrai, ne s'impose qu'à partir d'un certain "moment" de l'évolution de l'esprit scientifique. Car l'esprit scientifique évolue, et rend impossible à partir d'une certaine époque ce qui était possible auparavant. Quelle est donc la loi de cette évolution de l'esprit scientifique ? Celle même que le Père TEILHARD comme la loi de l'évolution en général comme la vie, l'esprit scientifique - nous l'avons constaté à propos des "physiciens" grecs - va dans le sens de la différenciation organique des plans et, en même temps, dans celui de l'implication unitaire des méthodes scientifiques. En raison de cette loi, il se fait qu'une fois franchi le pas socratique de l'esprit, une métaphysique implicite ou explicite sous-tend toujours une interprétation du phénomène total. Il est donc impossible qu'il n'y ait pas des choix métaphysiques dans cette synthèse de "physicien".

DIFFICULTES  
SOULEVEES  
PAR LES  
SAVANTS  
POSITIFS

2) Si des positions métaphysiques sous-jacentes font l'unité de cette vision de l'évolution et la situent ainsi - comme synthèse - non plus uniquement dans l'ordre de la science positive, mais encore et en même temps dans l'ordre d'une métaphysique du cosmos, on s'expliquera la gêne de beaucoup de scientifiques devant des ouvrages de synthèse tels que "Le Phénomène Humain" ou "L'Homme et sa Destinée" de LECOMTE DE NOUY. Ces scientifiques tiennent en effet le Père TEILHARD pour un géologue et un paléontologiste de classe. Ils apprécient en spécialistes les travaux qu'il a faits en ces domaines qui sont aussi les leurs. Mais dès qu'ils le voient ranger la "totalité du phénomène", de l'atome à la consommation du temps, dans une unique synthèse évolutive, alors de deux choses l'une, ou bien ils le suivent comme paléontologiste, mais gardent une réserve respectueuse vis-à-vis du métaphysicien du cosmos (parce qu'ils flairent un de ces passages à la limite qu'ils nomment "extrapolation"), ou bien ils continuent de le suivre au plan de la cosmologie et de la vision religieuse du monde. Mais alors, ils le font plutôt au nom d'une même métaphysique implicite et d'un même sentiment religieux, qu'au nom de leur méthode et de leurs certitudes positives. De toutes manières, on ne saurait trouver étrange qu'ils demandent à distinguer les domaines et les méthodes.

EN QUEL  
SENS LE  
P. TEILHARD  
CONSTRUIT

3) Si la synthèse du Père TEILHARD est, en réalité, une cosmologie, on sera conduit à l'examiner comme telle. C'est à ce niveau-là, en vérité, quelle trouve sa portée la plus authentique. Elle apparaît comme puissamment suggestive et originale. Ici, la cosmologie

UNE  
"COSMOLOGIE"

teilhardenne peut être confrontée avec la cosmologie (je ne dis pas "l'astrologie") d'ARISTOTE. Cette mise en rapport n'a rien d'un paradoxe. On y retrouve la même dialectique ascendante de l'un et du multiple, la même superposition des degrés de la vie, la même dualité de la "matière" (ici : "énergie tangentielle") et de la "forme (ici : "énergie radiale" ou "qualitative ou encore "psychique"), les mêmes étagements du psychisme, selon qu'ils s'approchent plus ou moins de l'esprit, enfin, le même appel à un Premier Moteur hors série, vers lequel et sous l'action duquel monte tout le mouvement du cosmos.

Mais voici deux différences essentielles :

- a) La physico-chimie des modernes a permis de reconnaître d'autres intermédiaires, de complexité croissante, entre ce "néant de forme" qu'est l'énergie "tangentielle", et le psychisme élémentaire des animaux inférieurs.
- b) le cosmos moderne n'apparaît plus, comme l'ancien, en mouvement indéfini de "révolutions cycliques" faites de dissolution des organismes en matière élémentaire, puis de renaissance perpétuelle des formes vivantes. Il s'agit maintenant d'une évolution orientée vers une fin, vers une histoire, et vers une fin de l'histoire. Point de vue essentiellement moderne, qui ajoute une quatrième dimension, la "dimension-temps", à la cosmologie ancienne. Et on doit souligner ici, à l'honneur du Père TEILHARD DE CHARDIN, combien il était désirable que ce sens évolutif soit marqué. Par-là même tombe un obstacle intellectuel psychologiquement et religieusement très ressenti par beaucoup d'esprits sensibilisés à la dimension "temps" et "histoire" du phénomène humain.

NCERTITUDES AU  
PLAN  
METAPHYSIQUE

4) Pourtant, les principes proprement métaphysiques de la cosmologie du Père TEILHARD ne se trouvent jamais éclaircis méthodiquement par lui. Il en résulte des conséquences importantes : le philosophe éprouve devant cette synthèse une gêne analogue à celle du scientifique, le sentiment d'être en perpétuelle ambiguïté. S'il interprète les notions-pivots de TEILHARD (vg. des notions comme celles d'énergie, de conscience, d'évolution, d'hominisation, de noogénèse) en les chargeant d'un contenu métaphysique variable, il lui apparaît qu'une charpente soutient effectivement cette construction et lui donne un sens pour la pensée. Mais il faut alors changer perpétuellement le sens technique des termes. S'il les lit, par contre, selon leur signification propre, comme termes de biologie scientifique, alors il ne lui est que trop facile de se méprendre sur la pensée exacte du Père TEILHARD ; de voir, dans cette gigantesque "noogénèse" bien des caractères du traditionnel panthéisme évolutionniste, malgré le souci manifesté par le auteur de "surdéterminer" davantage encore le sens de ses mots lorsque le risque d'équivoque est par trop voyant. Par-là, l'auteur écarte tout stupéon concernant son orthodoxie personnelle, et mêmes peut-être concernant la rectitude de ses positions métaphysiques implicites. Car il a fallu, pour l'entendre selon la vérité de ce qu'il pense, se garder, de l'interpréter selon le sens technique de ce qu'il dit. Il a à chaque page "relativiser" le contenu des mots qu'il emploie. C'est une gymnastique lassante et périlleuse dont nous aurions été

CONFUSION  
DES  
METHODES

dispensés si le Père TEILHARD avait, selon les exigences élémentaires de toute science métaphysique, tenu compte clairement de l'analogie de l'être.

Aussi bien, à partir du moment où, avec des termes de biologiste, on nous décrit un devenir sociologique puis une dialectique de l'esprit, et ce qui voudrait être, sous d'autres, mots, une dialectique de l'action humaine selon la perspective de Maurice BLONDEL, il est à craindre que le malaise du sociologue et du théologien ne vienne s'adjoindre à celui du savant positif et celui du philosophe. Et certes, en acceptant, eux aussi, de perpétuelles transpositions de termes, le sociologue, l'historien, le philosophe de l'histoire, et même le théologien, parviendront encore à reconnaître leur bien dans cette vision de la conscience humaine cherchant l'unité et attirée par l'Absolu. Mais ils sentiront l'équivoque partout. Peut-être en prendront-ils leur parti parce que, précisément, l'auteur a averti qu'il faisait seulement œuvre de "physicien". Mais deux choses au moins leur deviennent difficiles : le sentiment de sécurité de la pensée et cet enthousiasme profond de l'âme qui naît au contact de la vérité. L'esprit circule mal là-dedans. La facilité poétique et cette faculté, toujours persistante en chacun, de créer des mythes, y trouvent davantage leur part. Quant à l'implication de la nature et du surnaturel au terme de la dialectique de l'action humaine, on voit bien que le problème en est posé, comme dans BLONDEL. Mais c'est en des termes qui empruntent, ici à la biologie, là à la métaphysique du Premier Moteur, ailleurs à la philosophie de la personne. On n'a jamais l'impression de progresser en terrain sûr.

Il semble donc que la déficience d'une telle synthèse soit avant tout d'ordre méthodologique. Et l'on ne peut malheureusement pas tenir pour accessoire, dans cette phénoménologie d'intention scientifique, la question de méthode. L'entreprise même, en tant qu'elle vise à une totalisation du "phénomène humain", comporte une équivoque de méthode. Il faut bien voir, en effet, que c'est la loi même de l'évolution dont le Père TEILHARD fait l'axe de sa démonstration, loi de complexité progressive, qui, appliquée au devenir des méthodes scientifiques, de plus en plus différenciées, empêche d'entrevoir la possibilité d'une synthèse valable du "phénomène humain" obtenue par la mise en œuvre de la seule méthode du physicien, fût-il doublé d'un mystique avide d'unité.

Il faut bien souligner pourtant que la mise en question de la portée scientifique totale de la synthèse n'entraîne nullement une contestation de la valeur de la cosmologie du Père TEILHARD. On distingue seulement les domaines où sa méthode est légitime et efficace et ceux où elle s'avère en droit insuffisante et incertaine. C'est une affaire de rigueur et de loyauté de la pensée.

PASSAGE  
AU  
PROBLEME  
APOLOGIQUE

5) Mais ne pourrait-on pas envisager d'une autre manière la valeur non pas seulement de tel secteur déterminé, mais bien de la totalité de synthèse du Père TEILHARD ? Après tout, cette synthèse ne vise-t-elle pas d'abord à une efficacité spirituelle ? Réconcilier, dans son auteur d'abord, dans bien des esprits modernes ensuite, le croyant et le scientifique qui voit le cosmos comme mouvement et évolution ? Le Père

TEILHARD parle pour cela aux biologistes la langue qu'ils comprennent, celle de la biologie. Leur demandera-t-il aussi d'apprendre la sociologie, la philosophie et la théologie avant de pouvoir envisager une synthèse à leur mesure, selon leur expérience indivisible d'hommes et de biologistes ? Ne s'agit-il pas avant tout de leur permettre, par l'usage d'une méthode seulement approchée, de rencontrer Dieu en usant de leur style d'esprit particulier ? Au fond, le "Phénomène humain" ne veut-il pas être d'abord une "apologétique" partielle, mais efficace pour un certain type d'esprit moderne ? Il y aurait trop à dire sur ce problème. Il ne semble pas que le Père TEILHARD se soit fait cette idée de son œuvre de synthèse intégrale. Il n'en est pas moins vrai que le premier intérêt de l'ouvrage sera d'avoir pour effet d'introduire certains esprits à une vision chrétienne du monde. Il s'agirait d'une évocation, d'une "incantation" plus encore que d'une démonstration apologétique rigoureuse et achevée. Si le "phénomène humain" veut fournir un dessin de l'aventure humaine totale, il s'agirait d'une "parabole" de l'histoire, destinée à orienter les esprits vers le mystère de Dieu et du "Seigneur qui vient", en utilisant leur pente culturelle particulière et une langue pour eux suggestive, bien que non "scientifique" sur plusieurs des points traités.

RISQUES D'UN  
MAUVAIS ...  
ET LIMITES  
D'UN BON  
USAGE ...

C'est là un aspect de l'œuvre qui n'est pas à dédaigner, d'un point de catéchèse et en face de certains esprits. L'illusion serait de croire à une rénovation possible de la méthode philosophique ou théologique par ce procédé d'exposition lorsqu'il lui arrive de sacrifier la méthode à la mystique et à l'évocation. Il importe - surtout face aux exigences de rigueur de bien des modernes - de savoir et de dire, lorsqu'on emploie ainsi un procédé par approximation en vue de convaincre et de se convaincre soi-même qu'il s'agit seulement d'approximation.

Il semble donc possible de faire, dans certaines conditions, un usage efficace d'une pensée originale, hardie, efficace, mais incertaine sur plusieurs questions graves, et qui ne saurait, de ce fait, être bonne à tous les usages.

Père TOINET.

II

## LE PHENOMENE HUMAIN DANS L'HYPOTHESE DE L'EVOLUTION INTEGRALE

Le Père TEILHARD de CHARDIN, mort soudainement à NEW-YORK, le 10 Avril 1955, a marqué de son empreinte ineffaçable le domaine des Sciences de la terre.

### a) Conception du Père TEILHARD.

Mais au cours des années, dans la conception qu'il s'était faite de la structure génétique des faunes et des continents, s'inséra sa conception personnelle sur la structure génétique de l'humanité qui le conduisit dans un domaine

étranger aux disciplines scientifiques, et plus précisément aux disciplines philosophiques et théologiques.

#### b) L'évolution cosmique

La première idée fondamentale, qui se dégage de chaque page, en suggérant et en imposant logiquement une suite de considérations non acceptables, est celle de l'évolution cosmique dans laquelle s'insère, comme cas particulier, non pour l'arrêter, mais pour lui imprimer un nouvel élan, la transformation des espèces jusqu'à l'homme inclusivement.

D'autres savants de grande réputation sont beaucoup plus prudents quand ils présentent la doctrine de l'évolution, dont ils reconnaissent honnêtement les avantages, mais en même temps aussi les côtés défectueux par suite du manque de preuves scientifiques.

#### c) L'unité du monde

La seconde idée-mère qui domine ce livre, c'est l'unité fondamentale du monde, avec ses conséquences sur la nature de la vie et sur la doctrine de la "conscience", soutenue par l'auteur.

"Le terme CONSCIENCE est pris dans son acception la plus générale, pour désigner toute espèce de psychisme, des formes les plus rudimentaires concevables de perception intérieure, jusqu'au phénomène humain de connaissance réfléchi".

Affirmation gratuite, non étayée par la science expérimentale directe et si grave qu'on ne saurait l'énoncer sans fournir une preuve quelconque. L'auteur, ébloui par l'idée évolutionniste, croit trouver cette preuve en faisant appel à l'unité fondamentale de l'univers, idée qui, toutefois, à son tour, aurait pourtant besoin d'être démontrée et non pas simplement supposée.

#### d) Les origines de l'homme

Venons-en aux origines et à la nature de l'homme. "Suivies aussi loin que possible dans la direction de leurs origines, les dernières fibres du composé humain se confondent pour notre regard avec l'étoffe même de l'univers".

Nous voici enfin devant l'homme, dans lequel, sans une grande évolution de la complexité somatique, réduite presque exclusivement au système nerveux central, nous voyons émerger la conscience qui, dorénavant, prendra les rênes de l'évolution future.

Sur l'origine du corps de l'homme d'un organisme animal, l'auteur n'émet aucun doute, et il l'affirme avec une assurance absolue, étrangère à la rigueur scientifique, laquelle exige des preuves, et pas seulement des indices pour soutenir tant de certitude.

#### e) Dieu, point culminant de toutes choses

Il resterait encore un mot à dire sur le Centre Oméga, identifié explicitement avec Dieu ; point culminant de la concentration et pôle d'attraction de toutes les consciences. Un Dieu, quelque peu réduit, pour nous qui le connaissons à travers les enseignements de l'Eglise, mais personnel, transcendant, terme ultime (point oméga) de révolution, et avec la possibilité, au moins tacite, d'en

être encore le point alpha la substance doctrinale semble sauvegardée, bien que minimisée.

f) Le problème du mal moral

Nous ne pouvons, par contre, ne pas dire un mot concernant le problème du mal moral qui, ici, semble travesti et méconnu. Tout paraît se réduire au mal du désordre et de l'insuccès, requis par le "jeu des grands membres au sein d'une Multitude en voie d'organisation" ; au mal de la décomposition, c'est-à-dire de la maladie et de la mort ; au mal de la solitude et de l'angoisse et au mal de la croissance, c'est-à-dire du progrès, lequel exige de l'effort et du travail. Mais le mal par excellence, le désordre de la volonté qui se révolte contre la loi divine, où trouve-t-il place dans cette philosophie évolutionniste dans laquelle on parle de Dieu, de religion, de Christianisme, de destinée humaine ?

Nous savons que le Père TEILHARD de CHARDIN a entendu écrire surtout pour les non-croyants, mais il nous semble contraire à la prudence de courir le risque d'éloigner ceux qui sont proches, dans un vague espoir de rapprocher ceux qui sont éloignés.

On court le danger, et l'auteur y est peut-être tombé, d'aboutir à des affirmations inconciliables avec les principes de la saine philosophie ou avec la parole divine. Rien ne sert d'objecter que, sous l'aspect des apparences scientifiques, tel ou tel problème permet pareille solution, étant donné qu'il est trop évident, dans ces cas-là, que limiter la considération du problème aux seules apparences sensibles équivaut à en falsifier, ou au moins à en négliger, les éléments essentiels.

R.P. BOSIO S.J.

III

NOTES

1- Du "MONDE", le 13 Décembre.

"... Mais qu'a besoin ce livre du prestige de la science ? Il détient une autre valeur, celle de la contemplation, une contemplation virile, enracinée dans la terre, généreuse et forte. Acceptons-le comme un mythe où le cœur d'un homme a caché, sous les traits du mystère, toute son expérience, son inquiétude, son inébranlable foi."

2- D'une lettre du Père BOUDOURESQUE.

"... J'insisterai sur un aspect qui me semble essentiel : la soif de l'unité du Père TEILHARD. C'est le problème qui hante tout scientifique quand il arrive à l'âge où il a pris conscience de sa confiance humaine totale au monde, au progrès, et aux possibilités de son travail ; et de sa Foi totale au Christ. Le Père TEILHARD ne voulait pas d'incohérence, de contradictions. Il a recherché l'unité toute sa vie... La recherche de l'unité, pour un vrai savant, est quelque chose de très difficile : c'est cela, à mon avis, qu'il faut respecter."

N.B.- Les "ETUDES" annoncent un livre exhaustif sur la vue<sup>1</sup> et l'œuvre du Père TEILHARD de CHARDIN.

TROIS COMMUNIQUES  
DE LA COMMISSION DE SOCIOLOGIE

-----

I.- A PROPOS DES BAPTEMES

A la Session de SOCIOLOGIE, plusieurs ont demandé à l'éventuelle équipe centrale, de donner périodiquement dans la "Lettre aux Communautés" quelques indications de méthode et travaux essentiels à entreprendre pour ceux qui débutent ou qui sont noyés.

A cette demande, il a été convenu d'un accord commun que l'équipe en question ne pourrait envisager de le faire que quand elle existerait de façon viable. Cependant, pour ceux que cela intéresse maintenant, il est un point précis sur lequel on pourrait confronter des travaux différents, c'est l'étude sociologique du Signe du Baptême.

Le Baptême est un signe privilégié dans le temps (c'est le 1er acte d'Eglise) et aussi en extension (en secteur païen on a encore souvent 70% de baptisés). L'Eglise le définit comme un "signe" (signe de Vie Divine, signe de l'Eglise, signe de la foi - cf. Directoire des Sacrements).

Il serait intéressant dans ce domaine où s'élaborent d'innombrables catéchèses, de commencer à poser clairement le problème préalable. Sans juger de la foi des gens, n'y-a-t-il pas un décalage énorme entre le "contenu" que l'Eglise accorde au "signe" du baptême et le "contenu" que lui accordent ceux qui le reçoivent.

Ces réalités ne relevant que de faits objectifs, il est possible de les approcher en étudiant les divers conditionnements où elles se développent (conditionnements familiaux, professionnels, politiques, religieux, délais, etc...), et ceci dans l'espace et dans le temps.

Que ceux qui voudraient entreprendre ce travail sur leur secteur, se mettent directement en rapport avec Roger BEAUME. Un travail a déjà été fait sur ce sujet et une fiche de renseignements a été élaborée et mise à l'épreuve.

Vous pouvez profiter des remarques et des méthodes de travail qui en sont issues tout en augmentant la valeur technique de ce travail par l'apport que vous lui fournirez.

Et si vous avez besoin d'une bibliographie plus abondante, vous pouvez toujours écrire à Roger BEAUME qui fera... ce qu'il pourra pour vous renseigner.

---

<sup>1</sup> Probablement une faute de frappe : "vie" est certainement le mot qui aurait dû être tapé.

## II - DOCUMENTATION POUR LES URBAINS

Comme convenu à la Session, voici quelques ouvrages essentiels pour ceux qui veulent se documenter (l'ordre de présentation n'indique aucune hiérarchie des valeurs) :

- Connaître une population - Edit. Econ. & Hum. (simple et souple)
- Le Guide de l'enquêteur - Edit. Econ. & Hum.. 1954 (un peu trop compliqué)
- BETTELHEIM (Ch.) et Frère (S) : Une Ville Française moyenne : Auxerre en 1950 - Paris - A. Colin – 1950 - 270 pages
- CHABOT (C.) : Les villes, aperçu de géographie humaine Paris - A. Colin 1948 - 224 pages
- CHOMBART de LAUWE (P.) etc... : Paris et l'agglomération Parisienne Paris - PUF. 1952 - 2 tomes : 262 pages et 109 pages
- FRIEDMANN (G.) : Villes et campagnes, civilisation urbaine et civilisation rurale en France Paris - A. Colin 1953 - 480 pages
- GEORGE (P.) : La ville, le fait urbain à travers le monde. Paris - PUF. 1952 - 399 pages
- GEORGE (P.) : Etudes sur la banlieue de Paris Paris - A, Colin 1950 - 184 pages
- LOEW (R.P.) : Les dockers de Marseille Paris - Documents Economie et Humanisme - 1945 - 110 pages
- POETE (M.) : Une vie de cité, Paris de sa naissance à nos jours - Paris -A. Picard I 1924, 621 p. - II 1927, 336 p. - III 1931, 579 p.
- QUOIST (M.) : La ville et l'homme - Rouen - étude sociologique d'un secteur prolétarien Paris - Edit; Ouvrières 1952, 242 pages
- SORRE (M.) : Les fondements de la géographie humaine - Paris - A. Colin I 1947, 448 p. - et surtout III 1952, 500 pages
- TOURAINE : une enquête sur l'Usine Renault.
- "Sciences Politiques" (œuvre collective) : Partis politiques et classes sociales
- PERROT (Mme J.) Grenoble, essai de sociologie religieuse - Grenoble, Centre d'études des complexes sociaux - 1953, 63 pages (un essai d'enquête parmi d'autres sur la pratique du catholicisme en milieu urbain)
- LE BRAS (G.) : Etude de sociologie religieuse Paris - 1955 - environ 500 pages
- WACH : Sociologie de la religion Paris - Paillot 1955
- VAN DER LEEN : Phénoménologie de la religion
- Compte rendu du Congrès International de l'Arbresle en 1953 Sociologie religieuse, sciences sociales (Econ. & Hum. - Edit. Ouvrières)
- Revue "Sondages" de l'INOP : Le catholicisme en France (dont une partie a été exploitée par la revue "Réalités")- n° 4 de 1952 - 100 pages environ
- BOULARD (Ch<sup>ne</sup>. F.) : Premiers itinéraires en sociologie religieuse

## III - DOCUMENTATION POUR LES RURAUX

Quelques livres pour aider à l'étude sociologique d'un secteur rural :

- Les enquêtes du Chanoine BOULARD et d'Economie & Humanisme, sur le monde rural et la paroisse rurale.
- Le N° d'ESPRIT sur les paysans (Juin 1955 – n° 6)

- Revue de la Société d'Economie Rurale.
- Au Centre de Documentation du Ministère de l'Agriculture : divers travaux non publiés souvent très intéressants (monographies - études régionales)  
(on peut en obtenir communication sur demande)
- Etudes de photos aériennes par P.H. CHOMBART de LAUWE (Armand Colin 1952)
- La Formation du paysage rural.
- L'avenir de la petite exploitation rurale en France, par P.H. CHOMBART de LAUWE
- Les caractères originaux de l'histoire rurale en France, par Marc BLOCH (A. Colin)
- Localisation des activités économiques, par HOWER, Edit. Econ. & Humanisme
- Sociologie comparée de la famille contemporaine - C.N.R.S - 1955
- La famille rurale, Max PETIOLE
- L'âme paysanne, LABAT
- La région du Nord - chez A. Colin 1954
- Le Médecin de Campagne, H. BALZAC
- La vie d'un simple, E. GUILLAUMIN

#### LA MISSION ET LA CATECHESE

Les recherches sur la CATECHESE n'ont pas attendu la MISSION DE FRANCE. Tout un mouvement catéchétique est en cours dès avant la guerre. Le livre de Jungmann, "CATECHESE" - on fait un premier bilan, spécialement pour les pays de langue allemande. Des revues internationales, comme "LUMEN VITAE", ou plus spécialisées, comme les fiches de STRASBOURG, diffusent les travaux au fur et à mesure de leur développement.

La CATECHESE - comprise surtout comme catéchisme - est devenue en quelques années, moins exclusivement cléricale, mais plus ecclésiale et familiale ; c'est-à-dire qu'on intéresse la communauté paroissiale et les familles des enfants à la formation religieuse de ceux-ci.

De scolaire et rationnelle, elle est devenue éducatrice ; et elle s'efforce de former tout l'enfant à la prière et l'esprit évangélique.

Enfin, elle a bénéficié dans son contenu des renouveaux biblique et liturgique.

Et cependant, malgré tous ces progrès, nous pensons qu'il reste un champ de recherches que la MISSION doit spécialement explorer. En effet, vos réponses aux enquêtes aboutissent souvent à cette constatation : "Nous ne savons comment faire passer l'Evangile, quand le milieu lui-même est indifférent ou - pire - quand il a des idées toutes faites et fausses sur la foi et sur l'Eglise." Ceci est vrai, aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

Un pas de plus, et nous rencontrons une autre difficulté : "Ce que nous disons ne mord pas sur des gens dont la mentalité est formée par la foi en l'homme et

dans ses possibilités techniques."

Comment notre recherche catéchétique peut-elle aller dans la marche d'ensemble de la MISSION ?

+

+ +

Par un "retour aux sources", nous devons chercher à purifier et à approfondir les termes dans lesquels nous exprimons notre foi et notre Evangile.

Cela va très loin, quand on est en face de "parents" - ou même de baptisés dont la mentalité relève plus de leur milieu de vie que de leur milieu religieux.

Si la Catéchèse est le ministre de la "PAROLE", n'oublions pas qu'il n'y a qu'une seule Parole "qui sorte de Dieu et n'y revient pas avant d'avoir été efficace" - c'est le CHRIST lui-même, vivant et présent dans l'Eglise et dans nos vies.

Si cette Parole s'exprime authentiquement dans la LITURGIE et les Sacrements, ce n'est que pour ceux qui peuvent y participer pleinement - mais quand nous disons : "Eglise - Offrande - Charité", nos gens entendent : "Curé - Quête - Aumône", etc...

Si cette Parole se développe par l'ECRITURE, ce n'est que pour ceux qui en ont la clef.

Ce sont là des richesses de l'Eglise et qui ne sont pleinement perceptibles qu'à l'intérieur de l'Eglise. Ce sont donc des sources auprès desquelles de très nombreux êtres humains - même baptisés - meurent parfois de soif.

Nous devons tenir compte de cela - et si notre vie à nous s'alimente à la liturgie et à l'Ecriture, notre CATECHESE missionnaire ne doit pas, elle, se limiter aux expressions liturgiques et bibliques.

Mais il nous reste à révéler le mystère du Christ présent et agissant dans nos existences humaines. Ainsi au lieu de porter la Parole de Dieu à "ceux du dehors", nous devons la faire jaillir en plein désert ; comme MOISE, nous avons à frapper le Rocher (qui est aussi le Christ, dit St. Paul) - pour que sorte l'eau vive, puis faire boire tous ceux qui en voudront. Cette catéchèse doit être menée de pair avec les renouvellements liturgique - biblique, et théologique, pour tous ceux que ces sources peuvent encore atteindre - mais c'est un travail qui est radicalement autre chose.

C'est un peu la manière dont le Christ a présenté le Royaume de Dieu aux envoyés de Jean-Baptiste ; il leur exprime toutes les transformations que sa présence opère dans la vie des Juifs qui l'ont reçu : "les aveugles voient, les sourds entendent..."

Si nous savons, nous aussi, exprimer le Mystère de mort et de résurrection dans les multiples aspects de la vie des hommes de notre temps, nous retrouverons la catéchèse de l'Evangile. Dans le quotidien, comme dans les grands élans de la vie collective, efforçons-nous de découvrir les illusions, les impasses, les repliements ; mais surtout sachons aller aux racines surnaturelles, aux ouvertures, aux dépassements de nos désirs, de nos activités et de nos réalisations humaines - en montrant le chemin des purifications, des renoncements et des guérisons.

On a opposé PAROLE et TEMOIGNAGE silencieux de la vie. Notre CATECHESE, qui est une Parole, devrait pouvoir dire avec des mots ce que le Christ veut réaliser dans la vie des hommes d'aujourd'hui. Au fond cherchons notre catéchèse davantage dans la ligne de la sainteté vécue dans les conditions de maintenant, plus que dans la ligne des "moralistes" et des "prédicateurs".

Cet effort demande un dépouillement du message de l'Evangile, auquel on ne peut reprocher d'être ni un appauvrissement, ni une adaptation, ni une vulgarisation. Une certitude de foi est à sa base : "Le Christ est vivant, à l'œuvre dans notre monde et dans nos vies".

Nous sommes aidés dans ce sens par notre "spiritualité" propre, cette recherche du Christ dans le quotidien.

Nous y sommes portés aussi par notre pastorale toute instinctive et par notre vocation reconnue par l'Eglise ; il suffit d'en développer à fond la logique.

Consacrés au monde "païen", nous savons que le Seigneur lui-même et son Esprit sont présents avant nous dans ce monde. C'est ce qu'il faudrait être capable non seulement de vivre, mais d'expliquer.

Ainsi notre CATECHESE naîtra d'un effort d'authenticité, de prière et aussi de réflexion, à propos de la MISSION même que l'Eglise nous a donnée.

Jean DIMNET

Tous ceux qui désirent participer à la Rencontre "CATECHESE" prévue à PONTIGNY :

du JEUDI 5 AVRIL au matin

au VENDREDI 6 AVRIL à 17 heures

voudront bien prévenir dès maintenant : Jean DIMNET, 23 rue des Pavillons – PUTEAUX (Seine)

Si vous arrivez la veille, dites-le. Le programme vous sera communiqué.

Jean DIMNET.

## Divers

MENUS PROPOS  
DU PERE ECONOMME

-----

MUTUELLE SAINT - MARTIN

Le Comité de gestion a été formé conformément aux Statuts, par le vote du 9 janvier 1956.

Inscrits : 206  
Votants : 129  
Majorité absolue : 104

Ont obtenu :

Daniel BOUREAU	129	voix		Jean DEBRUYNNE	7	voix
Pierre TEYSSIE	128	"		Maurice HORNUSS	3	"
Claude WIENER	127	"		André BLERVAQUE	1	"
Paul TOINET	119	"				
Blanc ou nul : 2						

Seront donc élus :

<u>DELEGUES TITULAIRES</u> -	Daniel BOUREAU		<u>SUPPLEANTS</u> -	Claude WIENER
	Pierre TEYSSIE			Paul TOINET

Notons que les abstentionnistes ont été plus nombreux que 8 jours plus tôt : 37,33%.

Le principe de la double enveloppe a été respecté : elle est même devenue parfois triple enveloppe (le nom des votants pouvait fort bien être porté sur l'enveloppe postale elle-même).

L'enveloppe portant les noms pouvait être collective : et on a souvent agi ainsi. Il est plus douteux qu'il puisse en être de même de l'autre ; toutefois, le règlement ne l'interdisant pas formellement, on a considéré comme valables, les suffrages ainsi exprimés..., belle marque de confiance réciproque dans l'Equipe !

Pourrait-on en dire autant, s'il était prouvé que tel chef d'Equipe a voté "par correspondance" au nom de tous, sans même que les intéressés le sachent ?

Les Délégués sont élus pour cinq ans ; ils forment avec le Président nommé, le Bureau de la Section. Ce bureau n'aura pas une grande activité, puisque la plupart des Membres sont pris en charge par d'autres diocèses ; mais il servira de base légale à tout le fonctionnement, notamment en cas de difficultés avec les Sections Diocésaines qui auront adopté nos sujets.

La cotisation annuelle de la Mutuelle est de 5.000 Fr ; elle se paie en Janvier : on cotise et on bénéficie des prestations dans le Diocèse où on réside.

#### URGENT :

#### ANNUAIRE

On souhaite de toute part qu'il en paraisse un bientôt. Il faut qu'il donne à tous des renseignements complets et exacts. Vous recevrez une feuille distincte que vous remplirez soigneusement, ne laissant rien sans réponse, même si on vous y demande quelques renseignements qui n'ont pas à figurer à l'annuaire, mais sont utiles par ailleurs.

Vous avez déjà rempli de tels questionnaires ?

Oui, certainement, mais pas tous ; puis quelques situations ont changé et avouons-le, certaines réponses étaient imprécises ou incomplètes.

Utilisez la feuille même qui vous est envoyée. Tous ceux qui sont rattachés à l'Equipe ou au Secteur, même non incardinés, doivent remplir une feuille.

Remplissez aussi avec grand soin ce qui concerne votre secteur (au verso) : la nomenclature de vos paroisses vous est familière, ainsi que leur population, mais beaucoup d'autres, sans doute, situent mal votre Secteur. Ayez la bonté de retourner les feuilles immédiatement et tâchez de les grouper (économie et facilité de classement).

## LA LETTRE AUX COMMUNAUTES

NOUVELLE ANNEE - SOUHAITS LES MEILLEURS... et aussi

RENOUVELLEMENT DES ADONNEMENTS....

	La Lettre a coûté :	Le déficit a été :
en 1953	175.000 Fr	28.000 Fr
en 1954	326.000 Fr	292.000 Fr
en 1955	334.000 Fr	114.000 Fr

Nous avons proposé comme prix de base : 600 Fr par an ; compte tenu des exemplaires d'information (Séminaristes - Evêchés etc. ...) que nous devons envoyer gracieusement, il est souhaitable qu'on se base sur un minimum de 700 Fr par exemplaire pour l'année.

Merci à ceux qui ont déjà fait cela et même mieux.

Essayons que la Lettre équilibre son budget par elle-même, sans égratigner le budget général, déjà un peu chargé...

## LE NOUVEAU BATIMENT

Bien en retard sur les prévisions, quoique favorisée par un temps facile qui n'a pas entravé les travaux, notre construction en arrive à la charpente du toit, et sera couverte d'ici peu de temps.

A l'intérieur, les plâtres et enduits sont bien avancés, et les fenêtres ont été vitrées pour permettre de continuer le travail en cas d'intempéries.

Michel de GEUSER

SOUVENEZ - VOUS  
DEVANT LE SEIGNEUR

-----

de la Mère de Roger ELISSEIX.

du Père de Jean URVOAS.

du Frère de Joseph de BOISGELIN tombé en Algérie,  
Gilles de BOISGELIN

lettre aux communautés de la mission de France - rédaction : j. debruynne - 27,  
avenue de choisy, paris 13ème administration-: mission de france, pontigny  
(yonne)